Informations de base 2013/2809(DEA) DEA - Procédure d'acte délégué Normes techniques de réglementation concernant les exigences de capital applicables aux contreparties centrales Complétant 2010/0250(COD) Subject 2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières 2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes 2.50.10 Surveillance financière

Acteurs principaux						
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination			
	ECON Affaires économiques et monétaires					

Date	Evénement	Référence	Résumé
19/12/2012	Publication du document de base non-législatif	C(2012)09614	
19/12/2012	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 2 mois		
21/12/2012	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué prolongée par le Parlement par 1 mois		
14/01/2013	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
29/10/2013	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques				
Référence de la procédure	2013/2809(DEA)			
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué			
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué			
Modifications et abrogations	Complétant 2010/0250(COD)			
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur			
Dossier de la commission	ECON/7/13624			

Portail de documentation

Commission Européenne					
Type de document	Référence	Date	Résumé		
Document de base non législatif	C(2012)09614	19/12/2012			